



**Morières**  
lès Avignon

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉCISIONS DU MAIRE

En application de l'article L.2122.22  
du Code Général des Collectivités Territoriales

**DECISION MUNICIPALE N° 2024-11-236**

**Signature d'un contrat de prestation  
d'analyses alimentaires avec la société  
NORMEC ABIOLAB**

Le Maire de Morières-lès-Avignon,

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment les articles L.2122-22 et L.212223 permettant au Maire, par voie de décision et sur délégation du Conseil Municipal, de gérer les affaires courantes de la collectivité,

Vu la délibération 2023-09-074 du conseil municipal en date du 26 septembre 2023 relative aux délégations consenties à Monsieur le Maire par le conseil municipal et parvenues en préfecture de Vaucluse le 29 septembre 2023,

Considérant qu'il est nécessaire d'établir un contrat de prestation d'analyses alimentaires avec la société NORMEC ABIOLAB représentée par M. Romain DIBIDABIAN afin d'effectuer des prélèvements obligatoires relatifs aux analyses alimentaires au sein de la restauration scolaire et de ses satellites.

**DÉCIDE**

**Article 1** : D'autoriser Monsieur Le Maire à signer un contrat de prestation d'analyses alimentaires avec la société NORMEC ABIOLAB au sein de la restauration scolaire et de ses satellites.

**Article 2** : L'engagement des deux parties prendra effet à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025 pour une durée de 1 an qui se renouvellera par tacite reconduction.

**Article 3** : La prestation est consentie pour un montant de 1.608,00€ TTC.

**Article 4** : La présente décision peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Nîmes dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou de sa notification. Le tribunal administratif peut également être saisi par l'application informatique "Télérecours citoyens" accessible par le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

**Article 5** : La présente décision sera annexée au registre des décisions et fera l'objet d'une information lors du Conseil municipal.

Fait à Morières-lès-Avignon, le 13 novembre 2024

Le Maire  
Grégoire SOUQUE



HOTEL DE VILLE

53, rue Louis Pasteur - BP 60020 - Morières-lès-Avignon - 84271 Vedène Cedex  
Tél 04.90.83.87.12 - Fax 04.90.33.42.28 - [contacts@morières.fr](mailto:contacts@morières.fr) - [www.morières.fr](http://www.morières.fr)